

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 64 (1935)

Heft: 11

Rubrik: Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Morat le 17 juin [fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La manne fédérale — selon sa désignation populaire — sera, depuis lors et en majeure partie, consacrée à ce but essentiel qui a absorbé, de 1883 à ce jour, plus d'un million et sept cent mille francs. L'honorable magistrat ne put reprendre son désir d'antan que vers la fin de sa carrière et, grâce à sa décision de 1926, chaque année qui suivit a vu le prélèvement de 20,000 fr. au profit des retraites scolaires sur l'allocation fédérale, même lorsqu'elle fut, il y a deux ans, l'objet d'une amputation de 29,000 fr. annuellement, en raison des difficultés financières de la Confédération.

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Morat, le 17 juin (fin)

Midi trente ! Les pèlerins de la pédagogie quittent l'Hôtel de Ville et s'empressent de gagner les vastes salles de la Croix-Blanche où le banquet les attend. Tandis que les convives, au nombre de près de trois cents, prennent d'assaut les tables fleuries, les heureux conquérants de la terrasse jouissent de l'idyllique tableau qui s'offre à leurs yeux. En bas, presque à portée de la main, s'étale la nappe tantôt scintillante, tantôt terne, tantôt grise, tantôt verte du lac que le soleil éclaire par intermittences et que de brusques ondées couvrent de leur grisaille. Plus loin, le Vully aux claires teintes semble une montagne-joujou avec son collier de maisons blanches.

L'air apaisant du large s'unit à la rumeur de la salle ; mais bientôt c'est le calme précurseur des banquets disciplinés.

Après avoir ouvert notre agape par le geste pieux qui caractérise les chrétiens, M. le président Savoy confie la direction de la séance à M. l'instituteur Bonfils. Déjà Morat nous verse à flots sa sympathie. Avant d'ouïr des discours, nous savourons de la bonne musique classique, car notre chère Morette a chargé son orchestre de nous traduire délicatement son amitié. Notre excellent collègue Jacot dirige avec moult expressions de charmantes œuvres de Mozart, Beethoven, etc.

Écoutons maintenant les orateurs du jour, ceux qui ont mission de nous apporter les traditionnelles paroles de réconfort que tout bon corps enseignant est en droit d'attendre de ses compatriotes. En un allemand très savoureux, M. Gutknecht, syndic de Morat, salue ses hôtes d'un jour. Il leur dit la joie de la cité à la nouvelle de notre visite ; il assure la Société fribourgeoise d'éducation du plus cordial accueil de la part des autorités et de la population de la ville médiévale. Il fait un bref tableau de l'organisation scolaire moratoise et rend un chaleureux hommage à son corps enseignant si laborieux et si consciencieux dans sa tâche.

Merci à M. Gutknecht pour ses cordiales paroles.

Le souci des visites pastorales n'a pas permis à notre Evêque vénéré d'être présent à notre Congrès. En son absence, c'est M. le Dr Charrière, délégué de S. Exc. Mgr Besson, qui nous apporte le salut épiscopal. Laissons-lui la parole. « Je dois remplir mon devoir en vous félicitant de la façon distinguée avec laquelle vous remplissez votre tâche. Quand nous jetons les yeux autour de notre petit

pays, nous sommes fiers de posséder un corps enseignant tel que celui de notre cher canton. Il m'est particulièrement doux de redire ces sentiments en des heures difficiles. Il m'est agréable de saluer ici l'union des deux confessions. Le temps des querelles inutiles est passé. S'il y a des choses qui nous divisent, il y en a d'autres qui nous unissent. Ce sont celles que nous devons rechercher. Nous devons aussi les défendre et mettre assez de bonne volonté pour aplanir peu à peu les obstacles. Je suis heureux d'être, à Morat, l'interprète de celui qui a écrit cet admirable ouvrage : *Après quatre cents ans*. Plus que jamais nous avons besoin d'union et je félicite la Société fribourgeoise d'éducation d'avoir si bien compris son rôle en face du présent ! » Heureusement inspiré, notre major de table remercie M. le Dr Charrière et le prie de transmettre à Monseigneur l'Evêque l'assurance de l'attachement fidèle des instituteurs fribourgeois.

M. von Känel, le très sympathique pasteur de Morat, souligne, à son tour, le sens profond de la réunion de ce jour. « A vous, chers Fribourgeois de la Roman-die, j'apporte les vœux de vos compatriotes d'Allémanie. A vous, cher corps enseignant, j'apporte le témoignage de l'estime des populations sans distinction de religion ni de langue. Il y a un demi-siècle, une réunion telle que celle d'aujourd'hui n'eût pas été réalisable. Notre rencontre cordiale prouve hautement avec quelle largeur de vues nous travaillons actuellement et avec quel bon sens nous traitons les graves problèmes de l'heure présente. Je souscris pleinement aux observations qui ont été formulées à la séance de ce matin et je vous félicite du bel exemple d'union que vous donnez ici ! »

Les sages paroles de M. von Känel sont accueillies chaleureusement et nous sommes heureux de constater l'esprit de concorde qui règne au sein de la Société fribourgeoise d'éducation.

Une réunion du corps enseignant ne saurait être complète sans l'intervention de M. le Directeur de l'Instruction publique. C'est donc à l'heure animée du vin d'honneur que M. le conseiller d'Etat Piller nous apporte le salut du gouvernement. Il salue la magnifique unité de ce peuple fribourgeois groupé autour de ses chefs politiques et religieux ; de ce peuple dont la culture artistique est représentée aujourd'hui par un Gonzague de Reynold et le populaire chanoine Bovet ; de ce peuple parfois lent à s'émouvoir mais qui sait faire son devoir quand on lui parle clairement et qu'on fait appel aux principes supérieurs. Il l'a montré récemment, lors de la dernière votation fédérale. Là encore nous avons pu compter sur le concours évident du corps enseignant et nous l'en remercions. M. Piller rappelle ensuite le souvenir de son illustre prédécesseur, M. Georges Python, qui a voulu et réalisé l'unité du peuple fribourgeois. Cette unité, il faut la conserver et, pour cela, il faut interdire aux nomades spirituels et intellectuels l'accès de notre territoire.

Le gouvernement est fier de tout ce que l'école fait pour garder nos traditions. « J'aimerais, dit M. le Directeur, rendre un juste hommage à ceux d'entre vous qui se distinguent par leur dévouement à cette belle cause. Je cite avec plaisir M. Andrey, instituteur à Grandvillard... Que sera l'avenir ?... L'avenir sera ce que vous le ferez. Ne vous laissez pas arracher cette chère jeunesse ; veillez sur elle, travaillez à la préserver des dangers toujours plus nombreux qui la guettent. Nous devons être les ouvriers d'un monde nouveau où il y aura plus de justice et plus de charité. Nous ne devons pas craindre le sacrifice, mais marcher toujours en avant. Je « trinque » à votre santé, à vos succès, à votre avenir et à l'avenir de notre chère patrie fribourgeoise » ... Après avoir laissé libre cours aux applaudissements, le major Bonfils remercie M. le Directeur Piller de ses vibrantes

paroles et prie M. le chanoine Bovet de bien vouloir diriger un « qu'il vive ! » en l'honneur de l'orateur !

Grâce au menu exquis et au pétillant Vully des autorités moratoises, nous oublions un instant les cuisants soucis de la crise. C'est dans un flot d'harmonie que se termine le banquet. Nos gentils et gentilles collègues du Lac, en costumes du Murtenbiet, nous régalent de trois chœurs mixtes aux belles sonorités. Puis les maîtres du 2^{me} arrondissement interprètent avec finesse le très émouvant « Loin du pays » de Sidler...

Mais voilà, le soleil nous invite à sortir, le lac nous attire et déjà, sur la place, les cadets, crânement alignés, attendent la formation du cortège pour nous conduire au port. Le major prononce en hâte la traditionnelle formule : « Je remercie chaleureusement, etc... ! »

Voici l'embarcadère. Le « Neuchâtel » se balance majestueux. Il est bientôt envahi. Il s'éloigne tandis que les fifres jouent. Des mains s'agitent. Le soleil incline son orbe pour mieux voir. Comme un film, le paysage se met en mouvement. La féerie déroule ses décors changeants. Les passagers bavardent, un peu, et surtout regardent. Le Vully grandit à vue d'œil ; il nous attend et voici des riverains qui nous tendent les bras. Serait-ce le débarquement à Cythère ? (S'y taire !) ... Ces Messieurs de la Sarine, ayant eu l'honneur de mettre pied à terre les premiers, nous accueillent aux accents du fameux « Sur chant de pourpre ». Ils pourraient tout aussi bien chanter « C'est nous, les gars de la Sarine » ... Tandis que la municipalité de Vully-le-Bas nous souhaite la bienvenue, le bateau se vide et l'arrière-garde défile sur le môle où le vent s'amuse à vérifier la résistance des chapeaux ! Il réussit à jeter à la mer le couvre-chef de M^{lle} X, lequel, étant moins lourd que le casque de Charles le Hardi, surnage assez longtemps pour permettre à un brave indigène de le repêcher avant l'immersion totale... A peine remis de notre émotion, nous nous trouvons en présence d'une armée, non pas de Bourguignons, mais de bouteilles, généreusement offertes par la commune de Bas-Vully.

Dans les verts bocages..., sous les frais ombrages, frais nous buvons, haut nous jasons, nous rions, nous fraternisons ! Nous applaudissons au salut de bienvenue de M. Chervet, syndic, auquel nous exprimons encore ici la reconnaissance de la Société fribourgeoise d'éducation. Nos amis de la Singine exécutent un chœur vibrant ; puis la chorale du corps enseignant glânois donne le « Chant du tambour » pour voix d'hommes et le « Chant de la Bérésina » pour voix mixtes, tous deux harmonisés par le directeur J. Piccand.

Enfin, M. le Président cantonal résume les impressions de la journée : « Je remercie cette vaillante population vullieraine de son cordial accueil ; je salue l'unité morale, spirituelle et patriotique de ce canton un et divers. La réunion de Morat 1935 restera une date décisive dans les destinées de notre Société ! »

La sirène du bateau lance des appels réitérés ; la belle heure est passée ; le flot noir des congressistes reflue vers le pont du vapeur qui domine le flot moiré du lac redevenu paisible. Entre le Vully au cœur généreux et Morette au cœur vaillant, l'âme de Fribourg toujours fidèle évoque de lointains et de tout récents souvenirs !

Villaz-St-Pierre, juin-juillet 1935.

Léon Pillonel.

